

L'affaire Falardeau-Téléfilm Des Patriotes avec un *flag* sur le *hood*?

Marco de Blois

Numéro 86, printemps 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/23575ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

de Blois, M. (1997). L'affaire Falardeau-Téléfilm : des Patriotes avec un *flag* sur le *hood*? *24 images*, (86), 2–3.

Field, qui empêche les meilleurs cinéastes de pratiquer leur métier tout en leur niant leurs responsabilités d'artistes. Après tout, ceux-ci sont assez vieux pour assumer tout seuls ce qui relève de leur propriété intellectuelle.

On s'étonne d'ailleurs que Michel Brault, ayant lui aussi déposé à Téléfilm un projet de long métrage sur les Patriotes, soit intervenu dans le débat pour expliquer que ça fait partie du cours normal des choses d'avoir à faire de telles réécritures: ce réalisateur serait-il devenu servile? On a en même temps appris que les deux projets étaient en compétition étant donné leurs sujets semblables; or, sur ce point, apportons deux précisions. Premièrement, se trouvant à des étapes d'évaluation différentes, celui de Brault étant moins avancé, les deux scénarios ne peuvent se retrouver côte à côte sur la table du subventionneur. Deuxièmement, aucune loi n'interdit de puiser dans le magnifique réservoir de fictions qu'est la rébellion des Patriotes. Autant de cinéastes, autant de points de vue, autant de publics. On me reprochera de prendre exemple sur la production privée, mais un monde sépare tous les films sur le Viêt-nam produits aux États-Unis. Celui de Kubrick n'a rien à voir avec celui de Stone, pourtant, ils ont été réalisés à un an d'intervalle.

Mais revenons aux commentaires de Téléfilm. Il est vrai que quelques scènes y sont un peu illustratives, servant en fait à exposer des idées (le condamné Girouard faisant à haute voix la lecture du *Discours de la servitude volontaire* d'Étienne de La Boétie). Ce sont probablement celles-là que ces m'sieurs-dames ont qualifié de «longueurs»; or, elles s'avèrent nécessaires parce qu'elles placent l'action dans une perspective critique. De même, c'est faux, archi-faux, de croire que De Lorimier y est trop héroïque: ni lavette, ni super-héros, il se révèle un homme attachant à qui l'on s'identifie facilement, et qui, voulant mourir dignement, tente de dominer la peur qui lui brûle les entrailles. Mais notre subventionneur préféré a une vision particulière de ce que doit être une «bonne vue».

En tout cas, cette affaire nous permet de distinguer un peu mieux une des origines de la gangrène débilatante qui gruge le cinéma québécois, et c'est toujours ça de gagné. Car il faut être aveugle ou inculte pour ne pas voir l'intelligence de *15 février 1839*. Falardeau prend appui sur un événement historique pour démontrer qu'une situation d'asservissement colonial porte le germe de l'aliénation des masses, et que dans toute situation, les sphères politique et intime s'imbriquent l'une dans l'autre. C'est là qu'est la force de *15 février 1839*, c'est ce qui en fait un scénario exception-



PHOTO: JEAN-F. LEBLANC

Pierre Falardeau dans *Octobre*. Une parabole à peine voilée du sort du cinéaste réduit à mendier auprès des institutions.

nel et prometteur, mais c'est aussi peut-être ce qui le rend embarrassant, car il est indéniable que son auteur se sert du passé pour mieux commenter le présent. Le scénariste puise dans l'histoire pour expliquer pourquoi il faudrait faire la souveraineté. Compte tenu de la position de Téléfilm Canada (une institution rattachée au gouvernement canadien), du contexte post-référendaire et des efforts ahurissants déployés par des zélés du fédéralisme comme l'inénarrable ministre Sheila Copps pour faire claquer des unifoliés partout, il y a tout lieu de croire que les véritables raisons de ce refus sont politiques. Un projet de film qui dresse un portrait brutal de la domination canadienne-anglaise au début du XIX^e siècle tout en faisant l'analyse des structures mentales du colonisé ne pourrait recevoir de l'aide de l'État sans créer une crise *coast to coast*. Après tout, comme le dit l'autre, le Canada, c'est le plus beau pays du monde.

Puis arrive l'événement choc: une dramatique radiophonique intitulée *Le cauchemar* diffusée discrètement

11h30 un matin à la chaîne FM de Radio-Canada. Falardeau y raconte la discussion d'un cinéaste avec ses «juges», c'est-à-dire trois fonctionnaires de Téléfilm Canada qui lui expliquent pourquoi son projet de film sur la rébellion de 1839 est refusé. On l'a compris, c'est de sa propre histoire qu'il s'agit, bien que le rapport à la réalité y soit terriblement ambigu. Que s'est-il réellement passé dans cet ascenseur «qui sent l'eau de Cologne et le poison à coquerelles»? Dans ce bureau niché au haut d'une «tour chromée de style nouveau riche»? On arrive difficilement à y distinguer ce qui tient de la fabulation. Ainsi, Bernadette Payer, la productrice, qui porte ici le nom de Marguerite, a-t-elle vraiment lancé toutes sortes d'insultes (charogne! grosse truie!) à la seule femme figurant dans le trio de fonctionnaires? Cela a-t-il vraiment eu lieu ou bien est-ce une façon un brin misogyne et pas tout à fait inspirée de clore abruptement le récit, dans la pagaille? *Le cauchemar* est un hurlement de colère cathartique que se paie Falardeau aux frais de l'État (!), une poignée d'invectives lancées à des fonctionnaires et des confrères cinéastes dont il n'aime pas les films, en même temps qu'une tentative, disons-le, un peu démagogique de mettre le peuple de son côté. Les comédiens sont bons, ça s'écoute avec plaisir, mais l'entreprise sent un peu le désespoir enragé.

Il reste que l'attaque est lancée et que la balle est maintenant dans l'autre camp. Téléfilm Canada a des comptes à rendre. On attend donc que les trois juges — promoteurs de la qualité canadienne, surnommons-les Angélo, Frédo et Roméo — donnent leur version des faits. ■

L'AFFAIRE FALARDEAU-TÉLÉFILM

Des Patriotes avec un *flag* sur le *hood*?

PAR MARCO DE BLOIS

Déjà, au temps de Vertov, le cinéma était aux prises avec les fonctionnaires qui étaient chargés de lire et d'approuver les scénarios. Ceux-ci jugeaient que le cinéma devait refléter la tradition de la culture théâtrale russe et du roman à succès, garantie assurée de l'approbation des grandes salles d'alors; le cinéma de Vertov était réprimé et les scénarios de Maïakowski jetés au panier. Vertov accusait ces scénaristes professionnels de vouloir imposer au cinéma des «principes de production (de création) périmés et stéréotypés». Ces scénaristes appartenaient au RAPP: Association russe des écrivains prolétariens...

Gilles Groulx, *Propos sur la scénarisation, 1975*

Quand j'ai annoncé autour de moi que j'écrivais sur l'affaire Falardeau-Téléfilm, les réactions ont été à peu près toutes les mêmes: «Ah non, pas encore!». Il semble pourtant que le débat qui aurait dû se faire sur cette histoire n'a pas encore eu lieu. Pour l'instant, elle n'a fait l'objet que de quelques chroniques dans les journaux aussitôt suivies de commentaires quant à la bonne (ou mauvaise) volonté des participants. Puis, pour jeter de l'huile sur le feu, Pierre Falardeau, qui ne s'offusquera certainement pas qu'on le qualifie amicalement de «grande gueule», s'est permis de donner sa version des faits et de déverser son fiel sur Téléfilm Canada dans une dramatique radiophonique, *Le cauchemar*, présentée au FM de Radio-Canada. À la suite de la diffusion, une brève indignation s'est manifestée ici et là quant aux attaques personnelles lancées par le cinéaste contre des personnes aisément identifiables — fonctionnaires et cinéastes —, et puis, pfiut!, plus rien. Le géniteur d'*Elvis Gratton* n'a plus d'autre choix que de patienter, mais comme au pays du Québec, les choses se passent lentement, il devra probablement attendre longtemps.

Faisons d'abord un retour en arrière. Avant de recevoir les fonds qui allaient enfin lui permettre de réaliser *Octobre*, Falardeau avait eu à se défendre d'allégations formulées par le sénateur Philippe Gigantès, qui, ayant pu lire le scénario, l'accusait de vouloir utiliser l'argent des contribuables pour glorifier des terroristes (la cellule Chénier du FLQ). On s'en souvient, le débat ressemblait à un dialogue de sourds dans une arène de cirque, mais il a néanmoins eu l'avantage de montrer que le fameux principe du *arm's length* de tradition britannique, selon lequel le gouvernement ne peut s'ingérer dans la direction et les décisions de ses institutions, est bien fragile, et que la structure gouvernementale est poreuse comme un gruyère. L'affaire, embarrassante, fut vite étouffée, le film s'est fait, on a bien vu qu'aucun terroriste

n'y était glorifié, mais voici que Falardeau doit faire face aujourd'hui à d'autres embûches du même genre, à la différence que cette fois-ci, les arguments ne portent plus sur le contenu politique, mais «artistique»: psychologie

des personnages, dramaturgie et *tutti quanti*.

La situation apparaît d'autant plus abracadabrante que la décision de Téléfilm survient après que la SODEC et le distributeur CFP aient donné leur accord au projet. Or voici que nous pouvons maintenant lire le scénario. Falardeau l'ayant fait publier aux éditions Stanké, faisons comme les grands et amusons-nous nous aussi à jouer au comité de lecture.

N'oublions pas toutefois que c'est une tâche fort délicate que celle d'évaluer un scénario. Dépourvu de forme littéraire, ses indications servent d'amorce à une création cinématographique qui se vivra pleinement lors du tournage et du montage. En outre, il y a des risques qu'un bon scénario donne un mauvais film et l'inverse est aussi possible: tout dépend de ce qu'en fera le réalisateur. Mais ces précautions étant prises, venons-en aux faits.

Tout laisse croire qu'un film solide pourrait naître de *15 février 1839*. À chaque page de cet inéluctable compte à rebours narrant les dernières vingt-quatre heures de vie de cinq condamnés à la potence, l'émotion nous étreint: angoisse de la mort, nostalgie des jours heureux, répression dans la violence d'un soulèvement populaire pour la liberté. Le rappel constant de l'injustice, du passage du temps, ajouté à l'effet concentrationnaire des lieux (la prison) constitue ce que le scénario a de meilleur. On le lit donc avec le «motton» dans la gorge, mais si les commentaires du comité de lecture de Téléfilm Canada rapportés au début du livre sont fidèles, il faut alors s'interroger très sérieusement (et vite!) sur la compétence de ces gens à évaluer une œuvre avec ce qu'il faut d'esprit d'analyse.

Et il faudra bien un jour que les mécontents s'expriment autrement qu'à micro fermé devant les journalistes, qu'ils dénoncent, à plusieurs et à l'unisson, cette pratique éminemment contestable de la réécriture obligée à la sauce Syd